



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

HELEN KELLER EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

HELEN KELLER EUROPE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 12 rue Vivienne - 75002 Paris

SIREN : 430 471 839

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Helen Keller Europe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,
Mazars

Paris La Défense, le 06 décembre 2022

DocuSigned by:
Jérôme Eustache
3DCD59F6CF01441...

Jérôme EUSTACHE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2022	Net au 30/06/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	12 720	12 720		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	14 274	5 982	8 292	3 212
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	41 173	35 219	5 955	9 228
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	6 046		6 046	5 872
Total I	74 213	53 921	20 293	18 311
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	182 323		182 323	105 769
<i>Autres créances</i>	399		399	279
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	1 200 554		1 200 554	1 068 603
<i>Charges constatés d'avance</i>	2 456		2 456	45 593
Total II	1 385 732		1 385 732	1 220 244
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 459 945	53 921	1 406 025	1 238 556
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 30/06/2022	au 30/06/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	11 889	11 889
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	986 497	943 372
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	137 016	43 125
Situation nette (sous-total)	1 135 402	998 386
Total I	1 135 402	998 386
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	109 826	58 160
Total II	109 826	58 160
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 804	45 892
Dettes fiscales et sociales	38 770	46 562
Autres dettes	75 174	51 035
Produits constatés d'avance	10 050	38 520
Total IV	160 797	182 009
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 406 025	1 238 556
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	160 797	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 199	2 400
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	32 727	14 600
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	773 270	488 346
Dont Dons manuels	146 502	104 987
Dont Mécénats	626 768	383 359
<i>Contributions financières</i>	193 208	161 100
Utilisation des fonds dédiés	15 472	31 102
Autres produits	463	418
Total I	1 017 339	697 965
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	51	911
Autres achats et charges externes	348 550	168 687
Aides financières	123 073	93 295
Impôts, taxes et versements assimilés	4 747	4 281
Salaires et traitements	235 980	236 285
Charges sociales	93 087	91 539
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 964	8 074
Reports en fonds dédiés	67 138	49 575
Autres charges	10 811	250
Total II	893 400	652 898
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	123 939	45 067
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	471	401
Différences positives de change	12 640	290
Total III	13 111	692
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	35	2 633
Total IV	35	2 633
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	13 076	-1 942

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	137 016	43 125
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des produits (I+III+V)	1 030 450	698 656
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	893 435	655 531
EXCEDENT OU DEFICIT	137 016	43 125

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe

Préambule

Helen Keller International a été fondée à Paris en 1915 sous le nom “*The British, French, Belgian Permanent Blind Relief War Fund*”. Son objet était alors de venir en aide aux soldats de la Première Guerre Mondiale blessés aux yeux. Pendant les premières décennies de son existence, ses programmes ont procuré aide et soutien non seulement aux vétérans mais aussi aux aveugles civils dans plusieurs pays européens.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la mission a évolué pour inclure la prévention de la cécité et de la malnutrition. Les activités se sont progressivement dirigées vers les pays en développement et le financement, principalement de source américaine, explique l'établissement juridique de Helen Keller International aux Etats-Unis.

Le bureau de Paris, fermé en 1977 a rouvert en 1998 sous le nom de Helen Keller Europe, déclarée association française de loi 1901 le 24 juin 1998. Helen Keller Europe travaille en étroite collaboration avec Helen Keller International dans plus de 20 pays, en Afrique et en Asie, mais aussi aux Etats-Unis et en France, où PlanVue, programme à l'école au service de la vue des élèves, est déployé dans les réseaux éducatifs prioritaires de Nanterre.

Helen Keller Europe a pour objet statutaire :

- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la cécité et les troubles de la vue ;
- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la malnutrition ;
- L'amélioration des méthodes médicales et chirurgicales, la formation et l'éducation médicale, technique, et nutritionnelle aux fins de lutter contre les facteurs entraînant une cécité totale ou partielle ;
- L'organisation de campagnes publicitaires et d'information en France, en Europe et dans le monde, visant, par tous moyens possibles, à accroître la prise de conscience par le public de la gravité de la cécité, des troubles de la vue et de la malnutrition ;
- La recherche des personnes et sociétés intéressées par les buts poursuivis par l'Association, et susceptibles de faire des dons ou de s'engager dans des opérations de parrainage à son profit ; et
- Toute autre activité se rapportant à l'objet ainsi défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La mission sociale de Helen Keller Europe est de collaborer avec des communautés locales afin de rompre les cycles de pauvreté qui perdurent. En fournissant les éléments essentiels à une bonne santé, ainsi qu'à une nutrition équilibrée et une vue saine, Helen Keller Europe aide des millions de personnes à créer des changements positifs et durables dans leur propre vie.

Helen Keller Europe est affiliée à Helen Keller International. Bien que Helen Keller Europe soit une entité légale indépendante, les deux organisations partagent la même mission et les mêmes valeurs, et fédèrent leurs ressources tant humaines que financières dans la réalisation de leurs objectifs communs. Selon la source du financement engagé, la mise en œuvre et la gestion des missions sur le terrain sont co-exécutées par les deux entités.

Les levées de fonds de Helen Keller Europe comportent les démarches suivantes : réponse aux appels à projets des institutions publiques et des fondations et fonds de dotation d'entreprises, prospection auprès des entreprises, des fondations et des particuliers, et fidélisation des donateurs. Depuis 2010, Helen Keller Europe fait des appels publics à la générosité par le biais de campagnes de marketing direct.

Faits marquants

Les événements suivants ont marqué l'année 2021/2022 :

- Initié en 2018, PlanVue, programme de prévention et de traitement des troubles visuels évitables des enfants scolarisés en réseau d'éducation prioritaire se poursuit pour une quatrième année. Sept nouveaux établissements scolaires ont intégré le programme pour l'année scolaire 2021-2022, portant à 20 le total d'établissements partenaires. Plus de **1 500** élèves ont été dépistés, et **38%** d'entre eux ont été orientés vers un examen médical approfondi. Plus de **380** familles ont été accompagnées pour un examen complet des yeux, et plus de **230** élèves ont été équipés en lunettes.
Le budget prévisionnel était de 365 740€, et le budget réévalué en février s'élevait à 281 829€. Les dépenses réelles sont de 224 035€, auxquelles s'ajoutent 41 585€ (20%) de coûts administratifs/indirects, soit un total de 265 620€. **La levée de fonds de PlanVue 2021-2022 s'élève à 249 508 €.** Ainsi, **16 112€** de fonds propres sont utilisés pour combler le déficit accusé.
- Plusieurs événements de levée de fonds non dédiés ont été mis en place au cours de l'année fiscale 2022. Un **cocktail de levée de fonds Grands Donateurs** (défini comme tout particulier faisant un don de 1 000€ ou plus) s'est tenu en septembre 2021 et a permis de collecter **11450€**. Le défi sportif « **Marchez Solidaires** » a été renouvelé au printemps 2022 et a levé **5 000€** grâce à la participation d'une entreprise fidèle.
- Les appels à dons de novembre 2021 et mai 2022 ont permis de collecter 49 740€. Les dépenses ayant été de 1 146€, le résultat net est de **48 594€**.
- L'année fiscale 2022 fut exceptionnelle car elle a cumulé **2 soirées annuelles à l'Olympia**. La première, le 3 décembre 2021, était le report de l'Olympia initialement prévu au printemps 2020 avec la participation de l'artiste Angélique Kidjo. Cette soirée a engendré un résultat net de **79 935€**. La seconde soirée s'est tenue le 14 juin 2022 avec l'artiste Imany. Cette soirée a engendré un résultat net de **160 663€**
- Pour une troisième année, le **Fonds de dotation Mécénat Servier**, a financé le programme ChildSight® au Vietnam à hauteur de **70 000€**.
- L'entreprise **Temasek International (Europe)**, basée au Royaume-Uni a soutenu pour une troisième année, à hauteur de **16 000£ (18 566€)**, le forage d'un puit et l'installation de systèmes d'irrigation en cofinancement d'un projet de développement de cultures vivrières porté par Helen Keller International en Côte d'Ivoire ;
- L'entreprise **BestinBrands**, basée à Singapour, a renouvelé son soutien au projet *Enhanced Homestead Food Production and Gender Equity* piloté par Helen Keller Intl au Bangladesh pour un montant de **20 000\$** ;
- Malgré les difficultés liées au Covid19 et au Coup d'Etat survenu au **Myanmar** en 2021, l'**entreprise Total** a honoré son engagement pour une dernière année de formation au traitement du glaucome et de soutien à la chirurgie de la cataracte, et a versé **82 370€**.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HELEN KELLER EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 1 406 025 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 137 016 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/10/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Disponibilités - Montants en devises

Les montants indiqués en Euro dans les comptes en dollars du détail du bilan ont été convertis au cours de clôture. La plupart sont réservés au financement des projets en dollars.

Cette conversion a notamment eu pour conséquence la comptabilisation d'un profit net de change de 13 K€.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Report en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte "Utilisation de fonds dédiés".

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Contributions volontaires en nature

Sont inclus dans les contributions volontaires en nature tout acte par lequel une personne physique ou morale apporte des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à

- ✓ des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- ✓ des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- ✓ des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, fourniture gratuite de services.

Au 30/06/2022 les contributions volontaires en nature sont composées de :

a. Mécénat de compétences et bénévoles

Pour le fonctionnement général de l'association :

- Jones Day, cabinet d'avocats apporte un appui juridique ;
- Moka Works, société de services informatiques, assure la maintenance informatique ;
- Marie-Dominique de la Salle, mécène de compétence en stratégie marketing est très investie et a collaboré avec l'association à hauteur de 31 250€ pour l'année fiscale 2022 ;
- En 2022, Florent Sabatier a réalisé une vidéo en hommage à M. Henri Chibret qui s'est vu décerné le Spirit of Helen Keller Award lors de la soirée annuelle le 14 juin 2022. Cette vidéo a été financée par l'administrateur Howard Cohn pour un montant de 3 600€
- L'agence de presse Enderby facture l'Association à hauteur de 10 000€ Hors Taxes par année pour sa prestation et prend en charge les 20 000€ Hors Taxes restants via leur politique pro-bono.
- A l'occasion de la soirée annuel à l'Olympia du 3 décembre 2021, 12 bénévoles ont apporté leur soutien pendant 4 heures chacun. Ils étaient 13 pour la soirée du 14 juin 2022. L'évaluation de leur rémunération est de 15€ par heure (charges comprises), soit une estimation globale de 1 500€ ;
- Dans le cadre de la mesure d'impact du programme PlanVue, deux bénévoles ont été sollicités. La mission consistait à appeler les familles bénéficiaires pour leur soumettre un questionnaire. Un appel durant en moyenne 8 minutes, chaque bénévole a conduit 120 appels, soit 1 920 minutes, ce qui équivaut à 32h. L'évaluation de leur rémunération est de 15€ par heure (charges comprises), soit une estimation globale de 480€ ;
Enfin, 7 bénévoles ont participé aux activités de dépistage et accompagnement sur un total de 68h. L'évaluation de leur rémunération est de 15€ par heure (charges comprises), soit une estimation globale de 1 020€.

b. Dons en Nature

Au cours de l'exercice, l'Association a bénéficié de :

- Dons en nature comptabilisés hors bilan (les indications de prix sont fournies par les donateurs)

Donateur	Type de don	Evaluation	Date	Affectation
Générale d'Optique	Lunettes de vue	32 730.28€	FY2022	PlanVue

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 660	7 614		14 274
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 015	4 158		41 173
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	43 675	11 772		55 447
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 872	174		6 046
Immobilisations financières	5 872	174		6 046
ACTIF IMMOBILISE	62 268	11 946		74 213

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 772	174	11 946
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 772	174	11 946
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 448	2 533		5 982
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 788	7 431		35 219
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 236	9 964		41 200
ACTIF IMMOBILISE	43 956	9 964		53 921

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 224 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 046		6 046
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	182 323	182 323	
Autres	399	399	
Charges constatées d'avance	2 456	2 456	
Total	191 224	185 178	6 046
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DON A RECEVOIR	170 303
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	105
Total	170 408

Les dons à recevoir sont les dons reçus ou promis avant le 30 juin 2022 et encaissés après cette date.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	11 889				11 889
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	943 372	43 125			986 497
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	43 125	-43 125	137 016		137 016
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	998 386		137 016		1 135 402
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	998 386		137 016		1 135 402

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 160 797 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 804	36 804		
Dettes fiscales et sociales	38 770	38 770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	75 174	75 174		
Produits constatés d'avance	10 050	10 050		
Total	160 797	160 797		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	25 291
CONGES A PAYER	12 864
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	6 290
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 215
Total	47 660

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	2 456		
Total	2 456		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	10 050		
Total	10 050		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 217 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		7 727	25 000			32 727
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						32 727

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 194 EURO

Taux d'actualisation: 0,98%

Age de départ à la retraite: Départ volontaire lorsque les salariés pourront bénéficier de la retraite à taux plein

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	3 000	
Prestations en nature	54 850	61 950
Dons en nature	32 730	35 000
Total	90 580	96 950
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	32 730	35 000
Prestations	57 850	61 950
Personnel bénévole		
Total	90 580	96 950

Donations

Fonds dédiés

L'Association reçoit des dons dédiés à des actions pilotées par HKI auxquelles HKE participe notamment par des reversements. De plus, depuis l'exercice 2018/2019, des fonds sont perçus pour le projet PlanVue. Ce projet est piloté directement par HKE.

L'ensemble des projets de l'exercice est détaillé page 32

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 30/06/2022	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2021	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 199	2 199	2 400	2 400
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	146 502	146 502	104 987	104 987
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	626 768	626 768	383 359	383 359
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	193 208		161 100	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	13 575		1 109	
3 - Subventions et autres concours publics	32 727		14 600	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	15 472	15 472	31 102	
Total	1 030 450	790 941	698 656	490 746
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	284 201	213 877	301 080	211 483
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	153 887	115 808	128 884	90 530
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	223 682	223 682	62 042	62 042
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	73 548		26 285	
3 - Frais de fonctionnement	90 979	68 467	87 665	61 578
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	67 138	67 137	49 575	49 575
Total	893 435	688 971	655 531	475 208
Excédent ou Déficit	137 016	101 970	43 125	15 538

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 30/06/2022	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2021	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	3 000	3 000		
Prestations en nature	54 850	54 850	61 950	61 950
Dons en nature	32 730	32 730	35 000	35 000
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	90 580	90 580	96 950	96 950
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	90 580	90 580	96 950	96 950
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	90 580	90 580	96 950	96 950

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	50					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	137 669			12 424	145 624	47 882
Aides financières				123 073		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	96 678			12 351	52 425	17 238
Charges sociales	47 271			6 039	25 633	8 428
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 533					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	284 201			153 887	223 682	73 548

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises	1				51
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	4 951				348 550
Aides financières					123 073
Impôts, taxes et vers. assimilés	4 747				4 747
Salaires et traitements	57 288				235 980
Charges sociales	5 716				93 087
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 431				9 964
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				67 138	67 138
Autres charges	10 811				10 811
Charges financières	35				35
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	90 979			67 138	893 435

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	911					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	123 535			12 635	14 405	6 103
Aides financières				93 294		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	117 403			15 451	32 064	13 584
Charges sociales	57 022			7 504	15 573	6 598
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 209					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	301 080			128 884	62 042	26 285

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises					911
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	12 009				168 687
Aides financières	1				93 295
Impôts, taxes et vers. assimilés	4 281				4 281
Salaires et traitements	57 783				236 285
Charges sociales	4 842				91 539
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 865				8 074
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				49 575	49 575
Autres charges	250				250
Charges financières	2 633				2 633
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	87 665			49 575	655 531

Autres informations

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	32 730				32 730
Prestations de services	57 850				57 850
Personnel bénévole					
Total	90 580				90 580

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	35 000				35 000
Prestations de services	61 950				61 950
Personnel bénévole					
Total	96 950				96 950

Compte d'emploi annuel des ressources

Informations relatives à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources

	Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	213 877	211 483
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	115 808	90 530
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	223 682	62 042
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	68 467	61 578
Total des emplois	621 834	425 633
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	67 137	49 575
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	101 970	15 538
Total	790 941	490 746
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 199	2 400
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	146 502	104 987
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	626 768	383 359
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	775 469	490 746
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	15 472	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	790 941	490 746

Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

	Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	967 693	952 155
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	101 970	15 538
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 069 663	967 693

NB : L'association a déterminé les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 30/06/20 à partir de l'analyse du modèle économique de HKIE.

Pour autant ces ressources reportées ne proviennent pas toutes d'opérations d'appels à la générosité et n'ont pas toutes donné lieu à l'émission de reçus fiscaux (notamment lorsqu'il s'agit de legs), mais sont désormais présentées en ressources issues de la générosité du public conformément aux nouvelles dispositions comptables.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination

L'annexe des entités qui doivent établir un CER comporte désormais un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique.

Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

A- Produits et charges par origine et destination

a. Produits par origine :

Les produits sont ventilés en fonction de leur provenance, à savoir s'ils sont liés à la générosité du public ou non .

✓ *Liés à la générosité du public :*

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des adhérents sur l'exercice.

Les Dons manuels contiennent les dons des particuliers ainsi que les dons des adhérents.

Le Mécénat contient les dons des entreprises.

✓ *Non liés à la générosité du public :*

Les contributions financières sans contrepartie contiennent les dons reçus des associations et fondations.

Les autres produits non liés à la générosité du public contiennent les divers produits encaissés sur l'exercice qui ne correspondent pas à des dons (comme les transferts de charges liés aux remboursements encaissés, les produits financiers etc.)

b. Charges par destination

La répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination ainsi que de leur quote-part relevant de la générosité du public ont été faites selon les modalités ci-dessous :

Répartition des charges liées et non liées à la générosité du public :

Afin de déterminer le poids des charges liées à la générosité du public, il a été décidé d'appliquer le pourcentage que représentent les produits issus de la générosité du public sur l'ensemble des produits de l'exercice.

Soit pour l'exercice clos au 30/06/2022 un pourcentage de 75%.

A titre de comparaison, pour l'exercice clos au 30/06/21 le pourcentage était de 70%.

En cas de résultat déficitaire pour les produits et charges issus de la générosité du public, le déficit est compensé par le bénéfice des années antérieures reporté.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)

Répartition des charges selon leur emploi :

Les emplois du CROD sont ventilés d'après la comptabilité analytique de l'Association et dans un deuxième temps selon une clé de répartition des frais fixes, dans les quatre rubriques d'emploi suivantes :

- ✓ Missions sociales réalisées en France
- ✓ Missions sociales réalisées à l'étranger
- ✓ Frais de recherche de fonds
- ✓ Frais de fonctionnement

La tenue de feuilles de temps par les salariés de l'Association permet de ventiler la masse salariale dans chaque rubrique citée ci-dessus de manière précise.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2022, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes est la suivante :

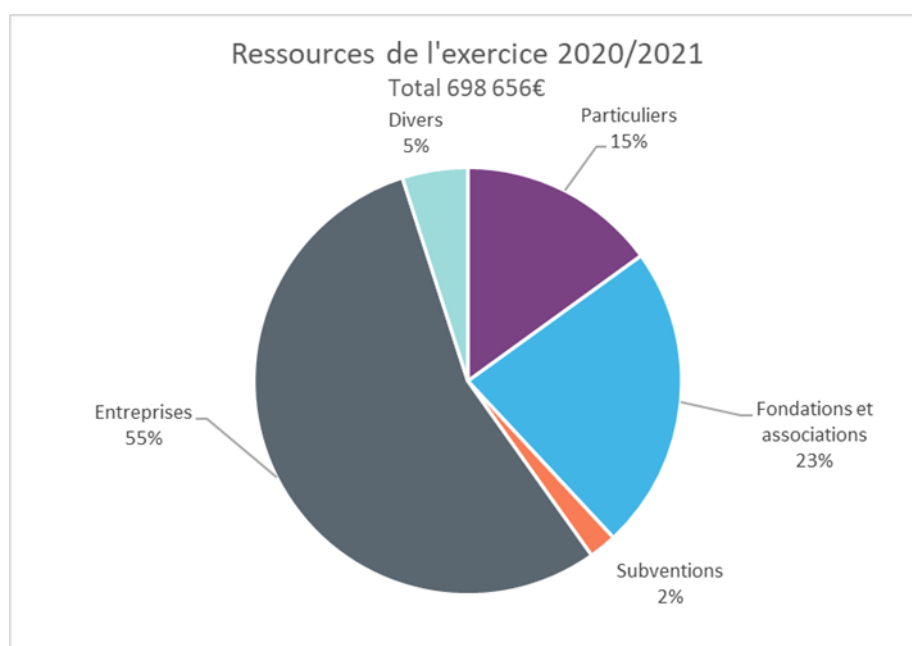
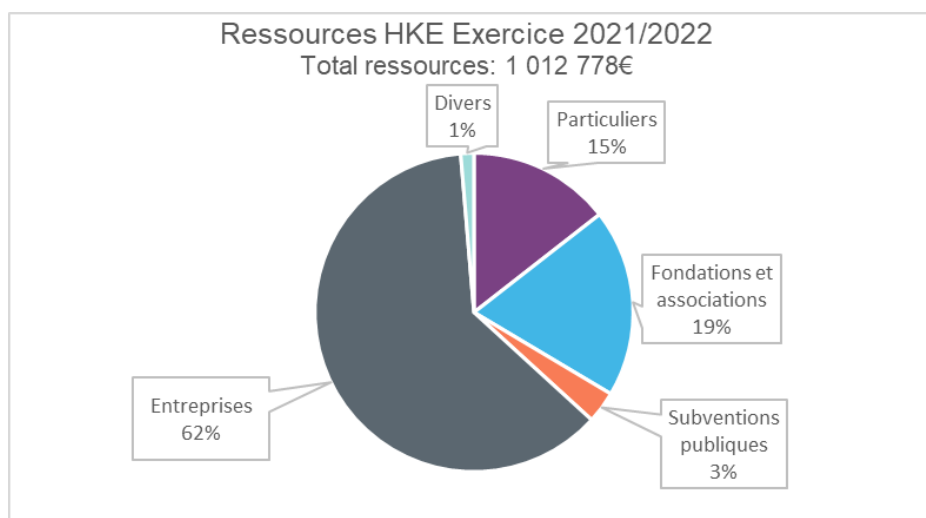
- Frais de fonctionnement : 19 % ;
- Frais de recherche de fonds : 31 % ;
- Missions sociales France : 44 % ;
- Missions sociales étranger : 6 %.

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2021, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes était la suivante :

- Frais de fonctionnement : 19 % ;
- Frais de recherche de fonds : 21 % ;
- Missions sociales France : 53 % ;
- Missions sociales étranger : 7 %.

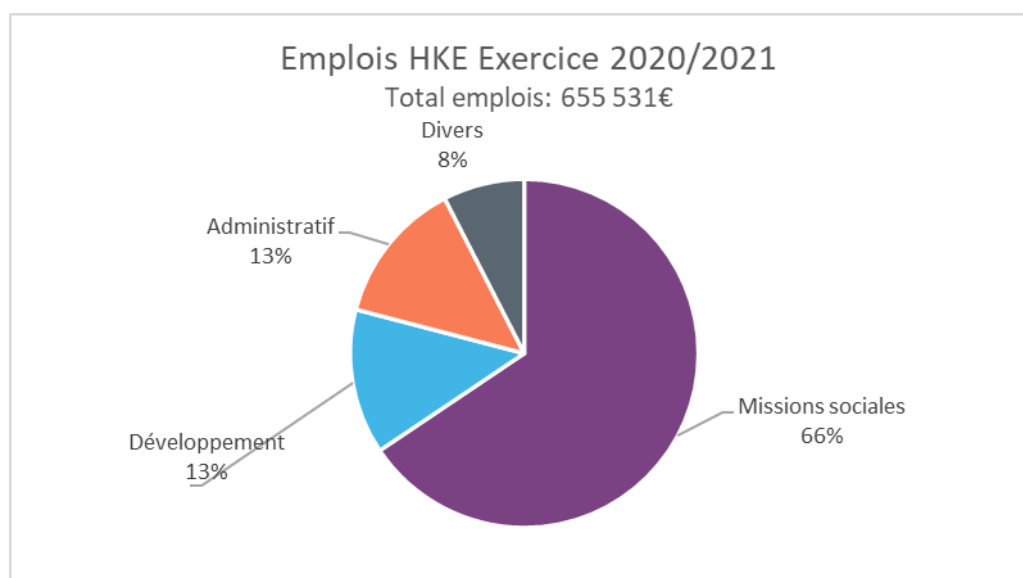
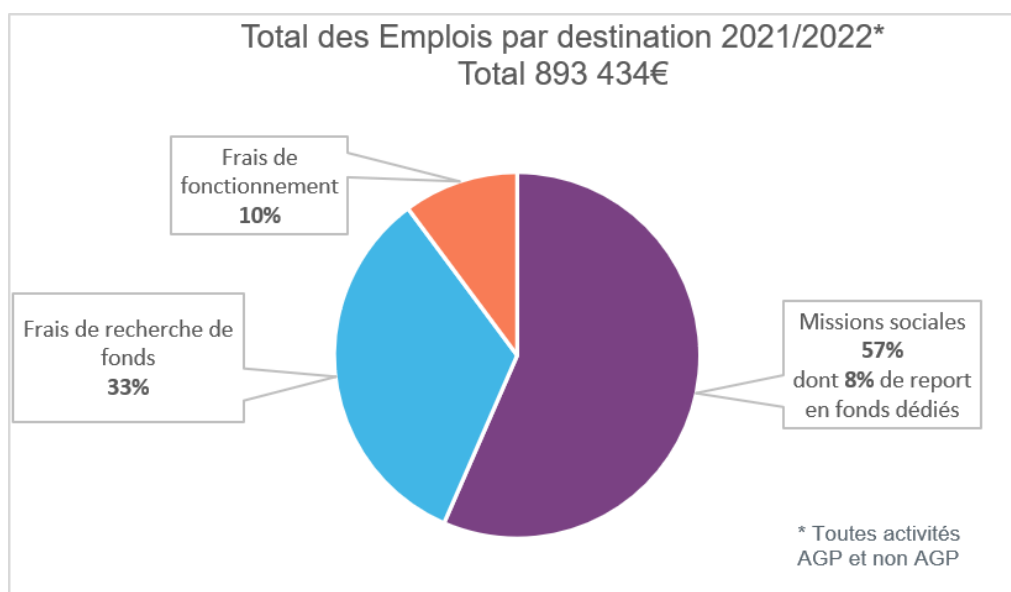
Ventilation des ressources

Répartition des ressources	2021/2022	2020/2021
Particuliers	146 502 €	104 987 €
Fondations et Associations	193 208 €	161 100 €
Subventions	32 727 €	14 600 €
Entreprises	626 768 €	383 359 €
Divers	13 575 €	34 610 €
TOTAL	1 012 779 €	698 656 €



Ventilation des emplois

Répartition des emplois	2021/2022	2020/2021
Missions sociales	438 087 €	429 964 €
Recherche de fonds / Développement	297 230 €	88 326 €
Frais de fonctionnement	90 979 €	87 666 €
Divers	67 138 €	49 575 €
TOTAL	893 434 €	655 531 €



Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés

Pays	Activité	Encaissements de l'exercice	Reports de l'exercice précédent	Actions sur le terrain et versements à d'autres ONG		Reports à l'exercice suivant	Utilisation de Fonds propres
				Frais généraux			
5801 Opération Cataracte – TotalEnergie – Myanmar	Santé oculaire	82 371	42 688	15 234	-	109 825	
65365 EHFP and Gender Equity – Anache – Bangladesh	Nutrition	1 500		1 339	161	-	
66551 EHFP - Temasek - Côte d'Ivoire	Nutrition	18 871	15 472	31 199	3 145	-	
97001 Partage coûts administratifs avec HKI	Nutrition			3 818		-	3 818
97034 EHFP and Gender Equity – BestinBrands – Bangladesh	Nutrition	16 829		15 031	1 798	-	
97036 ChildSight - Mécénat Servier - Vietnam	Santé oculaire	70 000		56 452	13 548	-	
90704 PlanVue année 4 - France	Santé oculaire	249 508		224 035	41 585	-	16 112
Total		439 080	58 160	347 108	60 237	109 825	- 19 930